



# PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 15/05/2024

### AGRO-ÉCOLOGIE EN HAUTS-DE-FRANCE

Lancement du Pacte en faveur de la haie  
en région Hauts-de-France  
7,5 millions d'Euros dédiés pour l'année 2024

L'État lance le Pacte en faveur de la haie en Hauts-de-France. Co-pilotée par les ministères de l'agriculture et de la transition écologique et de la cohésion des territoires, cette initiative ambitieuse vise à encourager la préservation et la plantation de haies dans nos territoires ruraux et périurbains.

Une enveloppe financière de 7,5 millions d'euros a été spécialement allouée pour l'année 2024 à cet engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Deux dispositifs d'aides distincts sont mis en place à travers deux appels à projets pilotés par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Hauts-de-France :

**Appel à projets animation** : ce volet vise à la mise en place d'animations dans les territoires auprès des agriculteurs pour les accompagner dans leurs projets de plantation de haies et dans leurs stratégies de gestion des haies et des arbres intra-parcellaires. Les structures territoriales compétentes ont présenté des projets d'animation visant à sensibiliser et accompagner les agriculteurs dans cette démarche. Pour 2024, les candidatures sont en cours d'examen. La liste des structures retenues sera publiée prochainement sur le site de la DRAAF Hauts-de-France.

**Appel à projets investissement** : ce second volet vise à soutenir financièrement les projets de plantation et les travaux de régénération naturelle assistée de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires. Peuvent bénéficier de ces aides à l'investissement les agriculteurs, les lycées agricoles, les groupements d'agriculteurs, ainsi que les collectivités territoriales engagées dans une production agricole primaire.

**Préfecture de la région Hauts-de-France**  
Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



Dates-clés de cet appel à projets investissement :

- date d'ouverture : 28 avril 2024
- date de clôture de la première relève : 30 juin 2024
- date de clôture de la seconde relève : 29 septembre 2024

L'objectif visé est de planter 570 kilomètres de linéaires de haies au cours de l'année 2024 en région Hauts-de-France, contribuant ainsi :

- ✓ à la préservation de la biodiversité ;
- ✓ à la régulation des écosystèmes ;
- ✓ à la promotion de pratiques agricoles durables.

Avec un taux d'aide publique pour 2024 fixé à 100% HT, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire appelle tous les acteurs des territoires à s'engager dans cette démarche collective en faveur de la préservation de la haie, véritable richesse de notre patrimoine naturel.

Pour plus d'informations sur les appels à projets et les modalités de participation : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/appele-a-projets-investissement-du-pacte-en-faveur-de-la-haie-2024-a4513.html>

**Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)